

ANNEXES 8 ET 10 : LES MANŒUVRES CONTINUENT ÇA NE SE PASSERA PAS COMME ÇA !

L'ultime réunion paritaire sur le projet d'accord du 9 mars, initialement prévue le 31 mars, a été reportée unilatéralement au 7 avril à la demande des confédérations CFDT, CFTC et CGC, toutes trois signataires du protocole du 26 juin 2003. A force de ne pas vouloir revenir sur cette réforme, condamnée par la quasi-totalité des professionnels et tous les rapports d'expertise, les mêmes signataires ont maintenant besoin de pseudo négociations de couloirs pour parvenir à un accord.

Face à cette obstination la Fédération CGT du spectacle a appelé ce jour à une manifestation qui a réuni plusieurs milliers de personnes et à l'occupation du Théâtre National de Chaillot qui, à cette heure, se poursuit pendant que les forces de l'ordre interdisent l'entrée à plusieurs centaines de professionnels. Du côté des pouvoirs publics, la chose est entendue. Renaud Donnedieu de Vabres ne tient pas ses engagements. Cela n'a que trop duré, force doit rester à la loi, une loi protectrice des droits sociaux.

Le Parlement doit donc, sans attendre, voter la proposition de loi du « Comité de Suivi » signée par une majorité d'élus. Ce jour à 17 heures, une délégation a été reçue par Jean-Louis Debré, Président de l'Assemblée Nationale, entouré de certains députés du comité de suivi et de la commission des affaires sociales et culturelles. Jean-Louis Debré a précisé qu'il n'y aurait pas d'initiative parlementaire avant le 7 avril, date de la provisoire ultime séance de « négociations » pour « ne pas déposséder les partenaires sociaux de leurs prérogatives ». Il a indiqué que le Parlement prendra ses responsabilités s'il n'y a pas d'accord et qu'il ferait expertiser un éventuel accord.

Nous allons interpeller les parlementaires du comité de suivi et tous ceux qui ont signé la proposition de loi sur leurs engagements propres. Nous sommes déterminés à poursuivre et même à accentuer nos actions : partout dans ses déplacements le Ministre de la culture doit être mis face à ses reniements.

Dès lundi 3 avril à 11H30, l'inauguration du Théâtre de l'Odéon ne se fera pas sans nous.

Paris, le 30 mars 2006 à 21 H.

- **Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale, notre Fédération met à votre disposition :**

Son site internet au
www.fnsac-cgt.com

Sa messagerie vocale au
01 48 03 87 76

FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60
Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com